Tribunes publiées dans le Journal n°163

Karine Meyer
Majorité municipale
Au nom de la majorité municipale
La question du bien-être animal a pris à juste titre de plus en plus de place dans le débat public. Pourtant, chaque année, à l'approche de l'été, les associations constatent une hausse des abandons. En 2021, un triste record avait été établi, avec près de 17 000 animaux abandonnés – dont nombre de NAC (nouveaux animaux de compagnie) achetés « sur un coup de tête », mais aussi des chats, adoptés lors des confinements, puis trop souvent délaissés. Au Blanc-Mesnil, notre police municipale a également dû récemment intervenir au Parc urbain pour sauver un chien abandonné, attaché à un arbre. L'abandon est considéré comme un acte de cruauté puni de 3 ans de prison et de 45 000 € d'amende. Au Blanc-Mesnil, les propriétaires peu scrupuleux sont souvent retrouvés, grâce à nos caméras de vidéosurveillance qui couvrent plus de 90 % du territoire. Pour autant, conscients des difficultés économiques qui peuvent pousser certaines familles à l'abandon, nos élus s'engagent au quotidien, à travers, notamment, des collectes : du matériel de soin a par exemple été récolté pour l'association Suzi Handicap Animal. D'autres collectes seront organisées dès que possible. Plusieurs actions ont également été mises en place pour favoriser l'intégration des animaux en ville : écopâturage, hôtels à insectes, caniparcs... Notre sénateur Thierry Meignen a aussi participé activement aux débats permettant l'adoption de la loi visant à renforcer la lutte contre la maltraitance animale. Enfin, notre candidature pour le label régional « Ville amie des animaux » est portée par la première adjointe au maire, Christine Cerrigone. Notre objectif : une ville pensée pour tous, jusqu'à nos amies les bêtes !

Didier Mignot
« Blanc-Mesnil à venir »
Président du groupe Blanc-Mesnil à venir
Outre la poursuite du travail d'effacement de noms comme Jacques Duclos, Rose Blanc, Gabriel Péri, Jean-Baptiste Clément, Marie-Claude Valentin... la décision municipale de débaptiser le parc urbain pour le renommer Anne De Kiev ne répond pas au besoin de solidarité immédiate dont a toujours besoin le peuple Ukrainien. Dans la communication municipale, pas de condamnation de Vladimir Poutine. Rien sur la nécessité d'agir pour la paix, pas d'appel au cessez le feu immédiat pour stopper le carnage, pas un mot sur les causes complexes de cette guerre, rien non plus sur le rôle que peuvent jouer la France et l'Europe dans cette situation qui bouleverse le monde et va provoquer des famines bien au-delà du vieux continent. Certes une collecte de solidarité a eu lieu sur l'initiative du Lions Club. Mais il faut faire plus car la guerre continue ses ravages. Nous proposons que le prochain conseil municipal vote des subventions à des associations de solidarité reconnues d'utilité publique comme, par exemple, le secours populaire français, le secours catholique-caritas, la croix rouge ou d'autres pour les soutenir dans leurs actions de solidarité concrète avec le peuple Ukrainien. Nous proposons que notre ville accueille des réfugiés venus d'Ukraine et aussi de tous les pays où les gens fuient les guerres et la misère. Cela renouerait avec une tradition, aujourd'hui disparue, de solidarité de notre ville avec les peuples qui souffrent dans le monde, quelles qu'en soient les causes.

Contact : bmavenir@gmail.com